

Bee Friendly®

Un engagement du monde agricole pour **préserver les abeilles**

Encourager et travailler avec les agriculteurs, telle est la démarche de l'association Bee Friendly® pour mettre en place des pratiques favorables aux abeilles.

Le label Bee Friendly®, géré par l'association éponyme, est né de l'initiative de syndicats apicoles européens confrontés au déclin des abeilles et regroupés autour d'une volonté commune : encourager et travailler avec les agriculteurs dans la mise en place de pratiques favorables aux abeilles.

Via ce label agricole, l'association Bee Friendly® souhaite accompagner les producteurs, quel que soit leur système de production initial, pour réintroduire de la biodiversité dans les paysages, stopper l'utilisation des insecticides particulièrement toxiques pour les abeilles et enfin, recréer du lien entre apiculteurs et agriculteurs voisins.

Le fonctionnement de l'association et du label

Pour pouvoir arborer le logo à l'abeille, il faut d'abord devenir partenaire de l'Association Bee Friendly® pour plusieurs années (*a minima* 3 ans). De cette façon, le label reflète un engagement durable des structures agricoles dans la démarche. Un audit des pratiques au vignoble est ensuite réalisé chaque année par un organisme certificateur indépendant, qui vérifie la conformité des surfaces au référentiel Bee Friendly®. Ensuite, chaque labellisation est étudiée puis accordée par le Comité de labellisation. Cet organe est garant de l'expertise et de la philosophie de Bee Friendly®. Il est composé de personnalités reconnues expertes dans leur domaine : apiculteurs, représentants des structures agricoles partenaires de Bee Friendly®, agronomes, scientifiques et association de protection de l'environnement et de la biodiversité.

L'association met ensuite à disposition de ses partenaires une équipe d'ingénieurs

agronomes qui assure le fonctionnement et le développement du label au quotidien, accompagne les producteurs vers la labellisation et anime les démarches individuelles et collectives sur le terrain : visites et diagnostics d'exploitation, groupes de travail avec les agriculteurs, journées de formation...

Un référentiel très exigeant

Le référentiel Bee Friendly® est issu d'une collaboration intense entre des experts du Comité de labellisation et extérieurs, avec l'aide d'un partenaire agricole pour prendre en compte les réalités de terrain. Pour la viticulture, c'est la coopérative des Vignerons de Buzet qui s'est engagée dans ce travail en 2015.

Il est conçu comme un guide de bonnes pratiques, organisé en niveaux obligatoires et niveaux de progrès. Cela permet aux agriculteurs d'améliorer continuellement leurs pratiques tout au long du partenariat, avec l'aide de l'équipe



technique de Bee Friendly®. Il est construit autour de sept thématiques, dont trois emblématiques :

- L'interdiction des insecticides les plus toxiques pour les abeilles avec une liste noire de 29 substances actives totalement interdites et la diminution des pesticides en général ;

LE RÉFÉRENTIEL DE BONNES PRATIQUES BEE FRIENDLY®



© Bee Friendly

- La réintroduction de biodiversité et de zones refuges pour les pollinisateurs (domestiques ET sauvages !);
- Le lien apiculteur-agriculteur.

Les partenaires Bee Friendly®

En 2019, plus de 5 000 ha ont été labellisés chez environ 1 500 agriculteurs. Aujourd'hui, l'as-



Un audit des pratiques au vignoble est réalisé chaque année par un organisme certificateur indépendant.

© Buzet

sociation compte plus de 60 structures partenaires : des producteurs indépendants commercialisant des pommes ou du vin en direct, des coopératives ou négociants engageant plusieurs producteurs dans une démarche collective, et aussi des entreprises qui ne sont pas directement productrices mais travaillent avec des producteurs, comme Andros ou encore Monoprix.

En viticulture, 33 partenaires se sont engagés pour obtenir la labellisation sur le millésime 2020, dans les secteurs de Bordeaux, Provence, Languedoc et, nouvellement, en Alsace avec Dopff et Irion (Château Riquewihr) et en Côtes du Rhône avec le Château le Devoy Martine. Autant de surfaces et de vigneronnes qui contribueront à la survie des abeilles sauvages et domestiques aux côtés de l'équipe Bee Friendly®.



PLUS D'INFO

Sur le site Internet www.certifiedbeefriendly.org et la page Facebook ou contactez l'Association Bee Friendly® à l'adresse : contact@certifiedbeefriendly.org



LE CHÂTEAU LE DEVOY MARTINE ENGAGÉ AVEC BEE FRIENDLY®

Marc et Véronique Lombardo, parlez-nous de votre domaine, le Château le Devoy Martine...

Notre domaine s'étend sur environ 40 ha de vignes sur les communes de Saint Laurent des Arbres et Saint Victor la Coste. Nous produisons majoritairement des Côtes du Rhône en AOP Lirac, un Cru sur les trois couleurs. Le domaine est entouré de bois, parcouru de haies et de bandes enherbées et fleuries, notre volonté a toujours été de préserver cet environnement et ses composantes. Nous sommes engagés dans la démarche HVE et menons une grosse partie de nos vignes en bio dont seuls les blancs sont engagés en conversion officielle, Bee Friendly® nous semblait un excellent complément pour valoriser l'ensemble de nos actions.



Pour Véronique Lombardo, le partenariat avec Bee Friendly® est en parfaite cohérence avec les objectifs du domaine.

Que recherchez-vous en vous rapprochant de l'association Bee Friendly® ?

Au-delà de ce que nous faisons au quotidien pour préserver les écosystèmes, l'idée phare est de valoriser ce travail auprès de nos consommateurs, notamment avec notre projet de vente en direct.

Agir et faire savoir aux consommateurs ce que nous mettons en œuvre au quotidien pour maintenir et enrichir la flore et la faune nous semble primordial. De plus, bien connaître le rôle et le fonctionnement de cette faune nous permettra d'améliorer la conduite de nos différentes cultures.

Quelles ont été vos premières actions en entrant dans la démarche Bee Friendly® ?

Dès notre première année d'engagement, nous sommes passés à une tonte tardive des inter-rangs, des tournières et des bordures de parcelles. Nous n'avons pas touché aux haies de toute l'année de façon à maintenir les habitats. Notre travail est resté le même, nous avons juste changé le rythme de réalisation des travaux.

Quel lien avez-vous avec le monde apicole ?

Nous n'avions, jusqu'à il y a un an, aucun lien avec le monde apicole, les vignes étant en partie auto-fécondes. Un jour, un essaim est venu se réfugier sur une des habitations du domaine. Nous avons fait appel à un professionnel pour qu'il puisse récupérer l'essaim et lui offrir des conditions de survie optimale. C'est ce premier contact qui nous a confortés dans le fait que nous avons toujours eu à cœur de préserver l'environnement, nos abeilles sauvages en particulier, et notre faune en général.

Bee Friendly® étant une démarche de progrès, quels sont vos projets pour les prochaines années ?

Nous souhaitons améliorer l'habitat des abeilles sauvages et investir dans des abris autour des parcelles. Nous avons également planté une centaine d'arbres fruitiers autour du domaine pour diversifier les sources d'alimentation des insectes et nous avons pour projet de planter une nouvelle haie de fruitiers l'année prochaine.

Nous voulons aussi semer des plantes mellifères sur les parcelles que nous laissons au repos entre deux plantations de vignes. Installer notre propre rucher fait aussi partie des idées sur lesquelles nous souhaitons travailler. Pour cela, notre partenariat avec l'association Bee Friendly® est en parfaite cohérence.

Propos recueillis par Jean Noël Laquèbe